

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS
DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX – PÔLE IMPRESSION-REPROGRAPHIE
JOUY-EN-JOSAS

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussignée, Mme Marie-Aude LE LANN BLOMME, responsable département exploitation à la DSG, donne dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à Yannick HOUSSARD, en qualité de responsable imprimerie-reprographie à la DSG qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la santé et la sécurité des personnes et des biens au sein du :

Pôle IMPRESSION-REPROGRAPHIE – 1 rue de la libération, 78350 Jouy-en-Josas.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR), et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI